

Diocèse de Nancy. — Nous lisons dans *l'Espérance* :

« *La Sœur Pauline de Faillonnet.* — La grande famille des Sœurs de la Doctrine chrétienne vient de faire une douloureuse et immense perte. La vénérable mère Pauline de Faillonnet est décédée mercredi dernier, 24 décembre.

« Dès le commencement de sa maladie, la vénérable défunte a reçu le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction, et a plusieurs reprises, elle s'est écriée : a Oh ! quel bonheur ! mon Seigneur et mon Dieu est venu chez sa servante. » Toute la communauté était présente auprès de son ancienne supérieure, pour l'assister de ses prières dans ses derniers moments. La séparation a été bien douloureuse pour ces bonnes religieuses qui depuis trente six ans vivaient sous la douce et sainte direction de la digne mère, et l'entouraient d'affection, de respect, et d'un dévouement tout filial. C'est, que la chère mère Pauline réunissait en effet tous les mérites, toutes les qualités qui font aimer : qualités du cœur, qualités de l'esprit. Et ce ne sont pas seulement ses filles chéries qui le proclament, mais l'opinion publique, et à Nancy et au dehors, se joint à elles dans une même pensée de gratitude et d'admiration.

o Née à Saint-Mihiel, le 11 mars 1778, Françoise de Faillonnet, fille de Michel Nicolas chevalier de Faillonnet, seigneur de Xivray et de Marvoisin, et de Charlotte Thiéry, baronne de Saint Baussant, renonça avec joie et résolution aux avantages de la naissance et de la fortune, pour se consacrer toute entière au service de Dieu et de ses pauvres. Presque dès son début dans la vie religieuse, elle fut placée à la tête de notre maison des Orphelines. Bientôt sa haute capacité la désigna aux suffrages pour la charge de supérieure générale de la Congrégation. Elle y vécut en cette qualité 36 ans, occupée à diriger, à développer cette magnifique institution, qui a rendu tant et de si grands services à notre province ; non-seulement à notre province, mais à une foule de départements éloignés, et jusqu'en Algérie, où, depuis 1841, se sont établies un grand nombre de pieuses colonies des Sœurs de la Doctrine. Elles y soignent les malades dans les hôpitaux civils et militaires, instruisent les enfants, dirigent des asiles, et rendent à la patrie des services que le Gouvernement sait apprécier.

« La mère Pauline dirigeait toute cette vaste administration avec une facilité, un zèle et un succès merveilleux.

'Il serait long de dire tout ce que cette sainte femme a fait dans l'intérêt de l'humanité. Les actes de sa vie publique ou privée méritent une Notice à part. On y verra tout ce que peut l'intelligence- et le zèle joints à un amour de Dieu et des pauvres. Les pauvres ! eux aussi perdent une bonne et charitable mère. Elle donnait l'argent, mais elle laissait ignorer à sa main gauche les dons que répandait sa droite. Elle encourageait toutes les bonnes œuvres, et rien ne s'est fondé à Nancy sans que la Doctrine chrétienne y ait apporté sa pierre.

C'est ainsi qu'elle a vécu, au milieu de l'amour des siens, et de la vénération publique, pendant 78 ans. Il y a deux ans seulement que, voulant, comme elle le disait, se préparer à mourir, et certaine que son héritage allait passer à une autre elle même, à une de ses filles et disciple de prédilection, elle se démit de ses fonctions. Mais elle ne cessa pas pour cela d'être la lumière du Conseil, la joie et l'honneur de la maison, l'exemple de toutes ses filles et l'édification des catholiques de Nancy. Dans l'histoire des ordres religieux, la mère Pauline est digne d'occuper une place à côté des Sœurs Marthe et Rosalie, de sainte et vénérée mémoire, *Vagner*